

Hierarchisation énonciative et didacticité du discours

Raluca-Nicoleta BALAȚCHI

Université de Suceava

Abstract: The paper focuses on a series of concepts already in use in French discourse analysis which designate the role of the enunciative source in verbal interactions, underlining their utility for a better understanding of the didactic dimensions of discourse. We present and discuss different forms of enunciative positioning, namely the notion of co-enunciation, the theoretical presentation being followed by an application of the notion on the particularities of media discourse seen as a didactic discourse.

Keywords: co-enunciation, didacticity, discourse, media, enunciative responsibility.

1. Préliminaires

Nous aimerions discuter dans cet article quelques concepts que nous considérons très utiles pour l'approche de l'activité discursive en tant qu'activité pédagogique, concepts qui permettent donc une meilleure saisie du côté didactique inhérent à toute réalisation discursive. Il s'agit notamment de la série de termes proposés récemment dans les études d'analyse du discours française pour définir la catégorie et le rôle de l'instance de production discursive, termes qui font ressortir à la fois l'importance des voix et des opinions autres que celles du producteur effectif du discours, qui s'entremêlent et tissent ce qu'on inclut

d'habitude dans la catégorie de la polyphonie discursive: *co-énonciateur*, *sur/sous-énonciateur*, *archi-énonciateur*, *hyper-énonciateur*¹.

Nous soutenons que le recours à un point de vue autre que celui de l'énonciateur en tant que tel peut être vu comme une stratégie didactique, à visée argumentative, les différentes formes de co-énonciation participant autant à une construction d'une image favorable du locuteur-formateur qu'à une meilleure réception du savoir.

2. Présentation et discussion de la terminologie

La présence de l'énonciateur dans son discours est au cœur de nombre d'analyses, dont les plus intéressantes pour la discussion de la didacticité du discours sont celles qui portent sur la polyphonie linguistique, là où l'énonciation devient coénonciation, permettant la pluralisation de points de vue et leur expression à travers une source énonciative apparemment unique. Tous les cas de figure sont imaginables, tous les degrés de la prise en charge énonciative méritent d'être mis sous la loupe, du degré «zéro», le soi-disant *effacement énonciatif*², jusqu'à l'affirmation explicite de l'énonciateur en tant que tel, qui peut décliner plus ou moins ses «compétences» et reléguer la responsabilité énonciative à un *sur-énonciateur*, agissant en *sous-énonciateur*, ou au contraire accaparer le champ énonciatif, intégrant toute autre position possible et s'attribuant le rôle d'*archi-énonciateur*. On assiste donc à une panoplie de *simulacres énonciatifs* (cf. Rabatel, 2006):

«La subjectivité généralisée, inhérente à l'activité langagière ne saurait s'appréhender exclusivement à travers le filtre de ses marques formelles et génériques déclarées mais s'actualise à travers une palette de «simulacres énonciatifs».

¹ Vu l'orthographe plutôt instable de ces termes (avec ou sans trait d'union), nous adoptons ici une solution homogène, même si nous nous écartons des options de ce point de vue des auteurs cités.

² Soi-disant parce que, quoi que l'on fasse, on est toujours là comme énonciateur. Vion (2001) considère que l'effacement énonciatif n'est qu'un simulacre, l'énonciateur étant toujours *postulé* dans la profération des énoncés.

Construire un savoir suppose, au-delà du message transmis, une *mise en énonciation* (cf. Vion et *infra*) appropriée, un positionnement stratégique par rapport à l'autre:

«La construction du savoir est intensifiée par une forme complexe d'investissement des sujets envers la tâche, l'expérimentation et le discours (le leur/celui des interactants), faite d'**implication** et de **distanciation**, qui favorise l'ouverture vers autrui et la réflexivité» (Rabatel, 2004: 30, *c'est nous qui souignons*).

Produire du discours didactique implique donc, au-delà des compétences spécifiques, une bonne maîtrise du jeu énonciatif, du choix des postures énonciatives et interactionnelles. Le discours didactique s'agençant en principe sur des positions toutes faites (supériorité de la part du formateur), il est intéressant de voir à quel point cette hiérarchisation a des correspondances du côté des positionnements énonciatifs.

Le concept de *sur-énonciateur* est considéré par Rabatel utile pour l'explication de l'émergence d'un point de vue dominant qui est le résultat des contributions des interlocuteurs intervenant dans l'interaction verbale en question, qu'ils le fassent de manière consciente ou non. À l'opposé, l'auteur propose d'identifier un *sous-énonciateur*, qui émerge dès que l'énonciateur n'arrive plus à imposer son point de vue, laissant ainsi la place au point de vue dominant du locuteur situé dans la position du *sur-énonciateur*.

Le *sur-énonciateur* ne se superpose pas à l'*archi-énonciateur*. Introduit en 1990 par Maingueneau pour rendre compte de l'énonciation du discours théâtral, son usage peut être utilement extrapolé à d'autres types de corpus, comme l'ont proposé nombre d'auteurs pour les discours médias ou didactiques en situation de classe. Quant à nous, il nous semble que la perception de la dimension didactique des discours en général peut gagner beaucoup de l'exploitation de tels concepts.

Ainsi, selon Rabatel, l'*archi-énonciateur* subsume toutes les positions énonciatives et prend en charge le réseau conflictuel qui en résulte. C'est donc le point de convergence des opinions d'un

texte / discours / interaction verbale, qu'elles soient consensuelles ou non.

Entre le sur et l'archi-énonciateur, il s'établit un rapport de subordination, l'archi-énonciateur étant supérieur au surénonciateur. Dans un contexte didactique, l'archi-énonciateur est cette instance à même de saisir globalement l'interaction didactique, de hiérarchiser les savoirs, tout en résumant leurs dimensions essentielles. Cette posture est facilement identifiable dès qu'un énonciateur s'efforce de «rassembler des informations, arguments, etc., dans un tout cohérent ou de faire la synthèse de l'hétérogène» (Rabatel, 2004: 38). Il nous semble que l'énonciateur producteur de discours didactique, le formateur des savoirs, est censé se positionner bien des fois dans la posture d'un archi-énonciateur.

Mais, évidemment, ces postures ne sont pas à attribuer de manière univoque – les locuteurs peuvent changer de posture énonciative au cours de l'interaction verbale, tout comme d'une séquence à l'autre de leur propre discours, et c'est là que l'analyse devient intéressante: où et comment est-ce que l'on cède la place à l'autre dans ce jeu des hiérarchies énonciatives?

Les discours à caractère interactionnel sont, de par leur dynamisme, les plus aptes à faire relever le flottement des positionnements énonciatifs. Rabatel analyse par exemple dans son étude des interactions orales en contexte didactique (2004) les différentes postures énonciatives des participants à l'acte didactique, avec des observations très intéressantes pour l'importance de la bonne compréhension du fonctionnement de l'appareil énonciatif en vue de l'accomplissement de la visée pédagogique du discours.

La supériorité de la posture d'archi-énonciateur résulte aussi d'une différence de positionnement par rapport aux étapes de production du discours: si un co-énonciateur ou un sur-énonciateur s'affirme au cours du processus de *production* du discours, l'archi-énonciateur occupe plutôt une position d'analyste, qui se situe au-delà des étapes de l'interaction soit «en vue du produit fini» soit «à partir du but fixé au préalable» (*idem*: 38).

Dans le contexte didactique d'une classe, on voit ainsi le maître agir en sur-énonciateur par rapport à ses élèves lorsqu'il intervient pour rectifier, ou bien pour les inciter à adopter une attitude de questionnement plutôt que de constatation d'un fait, lorsqu'il dirige ses interlocuteurs vers la découverte de l'information juste sans donner directement les réponses, situations où il choisit de *dire sans dire* pour reprendre cette jolie formule de Rabatel.

Il est tout à fait fréquent à notre avis de retrouver cette même posture dans beaucoup d'autres types de discours marqués par la didacticité: dans le discours politique, par exemple, la suggestion, l'allusion, l'ironie même peuvent être considérées, selon nous, des procédés dont le choix montre un énonciateur qui préfère un positionnement de supériorité par rapport au destinataire du discours ou à tout autre point de vue exprimable dans le contexte. Il en va de même pour le discours religieux, où le formateur de croyance adopte des stratégies parfois indirectes pour inculquer son point de vue (le recours aux paraboles est un exemple très parlant de ce point de vue).

Les dénominations assignées aux énonciateurs situés en position 'haute', notamment *sur-* / *archi-énonciateur* pourraient s'associer, à première vue, à l'idée de supériorité quantitative (nombre de mots énoncés, temps de l'intervention sur le total de l'interaction verbale), car on serait tenté de croire qu'un sur-énonciateur est celui qui parle le plus et dit le plus, or loin de là. Rabatel précise que: «il ne suffit pas de parler beaucoup pour être sur-énonciateur» (*idem*: 58); ce sont les interactants qui font et défont les positions, ce qui est extrêmement visible dans les interactions dissensuelles.

De son côté, Maingueneau a complété la liste des énonciateurs en position haute, par l'introduction du concept de *hyper-énonciateur*, dans une étude récente sur quelques types particuliers du phénomène de la citation. L'hyper-énonciateur est le résultat d'une- forme spécifique de co-énonciation, l'auteur précisant que son concept ne double aucunement les notions de *archi* / *sur-énonciateur*. On le rencontre dans le cas des énonciations à

source non-définie, mais relevant d'une autorité, comme dans l'énonciation proverbiale, où l'on renvoie à la *sagesse des nations*, dans les adages de droit, dans les citations célèbres, ou encore dans les discours qui circulent à l'intérieur des groupes ou des communautés. L'hyper-énonciateur peut être individué (auteur célèbre) ou doxique (le peuple).

Si l'on pense à ce qui se passe dans un discours didactique, qu'il soit produit dans un milieu d'enseignement institutionnel ou autre, on peut voir que l'énonciateur a souvent intérêt à relier son point de vue à celui d'un hyper-énonciateur : c'est ce qui arrive à chaque fois qu'il doit appuyer ses dires sur une autorité dans le domaine, qu'il s'agisse de la sagesse populaire, de Dieu, ou d'une voix célèbre dans une communauté à laquelle le destinataire est sensible (chanteur / acteur / journaliste / scientifique / politicien / créateur ou personnage d'une publicité).

3. Hiérarchisation de l'instance énonciatrice comme stratégie discursive et marque de didacticité dans le discours médiatique

Nous hiérarchisons de manière presque inconsciente les différentes expériences auxquelles nous avons affaire. Ceci est valable également pour les discours que nous produisons ou interprétons. Par ce que nous disons, nous évoquons souvent des autorités, des points de vue par rapport auxquels nous prenons position (accord / désaccord; subordination / intégration). Pour le discours didactique, qu'il se déroule en contexte scolaire ou autre, la posture de l'énonciateur-formateur peut compter parmi les stratégies qu'il déploie dans sa visée formative. Le savoir se construit par et grâce à l'image du maître, du «sujet connaissant», de sa source³.

³ Rabatel observait à juste titre que, de nos jours, les manuels scolaires mêlent si souvent et à tel point le texte des auteurs du manuel, des témoignages, des représentations graphiques sans source explicite, qu'on peut se demander comment les récepteurs «hiérarchisent les informations, selon quels principes et quelle image du sujet de connaissance» [2004 : 58].

Vion identifie de manière utile les diverses mises en scènes énonciatives possibles, qui sont, selon l'auteur, autant de fluctuations permettant au sujet de «jouer à cache-cache avec des opinions, de les camper, de disparaître, de jouer une position en mineur ou en contrepoint, puis de se réapproprié plus ou moins violemment une place énonciative dominante»:

- locuteur parlant en son nom propre;
- recours à un (ou plusieurs) énonciateur(s) abstrait(s);
- recours ou à plusieurs énonciateurs différents non hiérarchisés derrière lesquels le locuteur s'efface; choix de mettre en scène plusieurs énonciateurs, dont un seul correspond au point de vue du locuteur/énonciateur;
- recours à plusieurs énonciateurs avec lesquels le locuteur/énonciateur est en accord (1998: 196-199).

Le dialogisme de l'activité langagière prend des dimensions différentes en fonction des conditions du *contrat de communication*, pour citer Charaudeau, qui montrait pertinemment que «toute énonciation est enchâssée dans un procès de communication, inscrite dans des scénographies énonciatives qui dépendent des lieux, des publics, des genres» (1997).

Le discours médiatique contemporain, un discours où se mêlent bien souvent la visée informative et la visée formative⁴, est un terrain de développement extrêmement intéressant pour la plupart des phénomènes de co-énonciation, car il émerge du flottement permanent entre le devoir de préciser certaines sources, et d'en masquer d'autres, ce qui légitime la discussion de sa *responsabilité*.

«L'écriture de presse qui se donne volontiers le leurre légitimant de l'impartialité est en fait travaillée par les tensions de la subjectivisation et de l'objectivisation. Elle joue un rôle essentiel dans la construction d'un «miroir social» en constant devenir et met notamment en spectacle de manière privilégiée les paroles

⁴ Nous renvoyons, pour cet aspect, au numéro 6 de la revue *ANADISS*, Editions de l'Université de Suceava, qui présente bon nombre de perspectives théoriques et pratiques de la didacticisation du discours en général et du discours médiatique en particulier.

d'autrui à travers la constitution de sa propre mémoire intra-discursive» (Rabatel et Chauvin-Vileno, 2006).

Décider du régime d'auctorialité de la presse n'est pas une démarche très simple, comme le montre Maingueneau dans sa discussion du concept de *hyper-énonciateur*, vu que, malgré le fait que les articles ont des auteurs individuels, «l'instance qu'est le journal transcende cette multiplicité qui trouve à s'incarner dans le comité de rédaction et son directeur.» (2004: 124).

Analysant le fonctionnement de l'effacement énonciatif dans les articles d'information et en général dans les hyperstructures qui caractérisent la presse actuelle, Adam et Lugin ont souligné que la complexité du phénomène demande des descriptions fines de données textuelles, les procédures qui le sous-tendent devant «être abordées dans le cadre plus général des aspects linguistiques de la construction de l'information de presse et de l'opposition entre «énonciation objectivée» et «énonciation subjectivée» (2006).

Le rôle énonciatif joué par le journaliste dans la partie «information» a été également très bien analysé par Sophie Marnette (2004), qui montre que, si, à première vue, il semblerait que le journaliste-L1 adopte une position de *sous-énonciateur* au profit des sources énonciatives qu'il convoque, en fait l'étude de la régie de ces discours représentés montre que le journaliste-L1 peut se situer, au contraire, en position de *sur-énonciateur*.

Le jeu des postures supérieure et inférieure de l'énonciateur est bien illustré donc par l'écriture de presse:

«Dans les situations ordinaires, comme le montre l'écriture de presse, les points de vue se construisent en tâtonnant, sur les plans linguistique et cognitif, sans qu'il soit toujours facile de savoir si les PDV co-construits appartiennent pleinement à tel ou tel locuteur, ou sont pleinement partagés par les interlocuteurs (co-énonciation). Il est possible qu'un locuteur parle peu, mais que son PDV soit surplombant (surénonciation); à l'inverse, qu'un PDV soit formulé sans être partagé, indépendamment des marques conventionnelles de distanciation, qui ne sont pas de mise dans les écritures objectivantes (sousénonciation)» (Rabatel, 2006).

La position d'un journaliste censé agir en formateur, produisant donc du discours didactique, se prête à des transformations constantes: lorsque celui-ci se met à expliquer⁵ un phénomène ou un événement, il ne le fait pas à la manière d'un spécialiste. Comparant l'activité de commentaire d'un discours journalistique à celle d'un discours savant, Charaudeau (2006) montrait que:

«Le discours journalistique ne peut se référer à aucun cadre d'explication théorique, ne suit aucune méthodologie particulière, ne manipule aucun concept [...]. Si l'énonciateur journalistique cherche à s'effacer derrière un sujet expliquant indéterminé, il n'emploie guère de marques de modalisation du discours, car, aux dires du milieu journalistique, elles risqueraient de produire un effet d'incertitude, de doute, contradictoire avec les attentes [...] des lecteurs. C'est pourquoi le discours explicatif journalistique se présente sous la modalité de l'affirmation [...]. C'est également pourquoi un débat médiatique ne peut ressembler à un colloque scientifique, les enjeux de la parole n'étant pas les mêmes. En cela le discours de commentaire journalistique s'apparente davantage à un discours de vulgarisation, sans en avoir la prétention car ce pourrait être contre-productif».

Une observation très intéressante du même auteur nous met en garde contre l'habitude de rechercher les 'traces' des points de vue exprimés dans l'énoncé: identifier la posture énonciative ne passe pas obligatoirement par les marques linguistiques.

«Le positionnement du journaliste énonciateur ne doit pas être évalué à la seule aune des marques d'énonciation explicite qu'il emploie. Son positionnement peut être révélé en partie par celle-ci, mais ce serait une attitude naïve de l'analyste du discours de s'en tenir là. Le positionnement du sujet énonciateur, d'abord n'est pas toujours manifesté de façon explicite, et peut même jouer sur des apparences trompeuses en ayant l'air de s'effacer dans l'instant même où il impose son point de vue en assignant certaines places à son destinataire. Son positionnement dépend

⁵ L'explication est un procédé didactique par excellence. Certaines études du numéro antérieur de notre revue ont suivi les particularités de ce procédé dans le discours médiatique.

d'un ensemble de procédés discursifs (descriptifs, narratifs, argumentatifs) et d'un ensemble de mots dont le sémantisme est révélateur de son positionnement au regard de certaines valeurs, le tout en rapport avec les conditions situationnelles de production» (*idem*).

La position de surénonciateur du producteur d'un discours didactique, dont le discours médiatique est très souvent le prototype, s'explique en grande partie par la tendance des médias de transformer l'actualité événementielle en «suractualité», ce qui engendre des «effets déformants». Charaudeau considère que ce phénomène s'accompagne par un effet de grossissement:

«Le procédé de focalisation qui consiste à amener un événement sur le devant de la scène [...]. Il produit un effet de grossissement. La nouvelle sélectionnée est mise en exergue, et du même coup elle envahit le champ de l'information donnant l'impression qu'elle est la seule digne d'intérêt. **Cela participe d'un phénomène discursif plus général: toute prise de parole est un acte d'imposition de sa présence de locuteur à l'interlocuteur, et donc celle-ci doit pouvoir être justifiée** (*c'est nous qui soulignons*). Ce qui la justifie est que le propos qu'elle véhicule est obligatoirement digne d'intérêt, c'est-à-dire: pertinent. On retrouve là le principe d'intentionnalité. Dans la communication médiatique, le sujet qui informe étant légitimé par avance (contrat de communication), le propos véhiculé prend encore plus d'importance au point de faire oublier d'autres nouvelles possibles. Il impose une «thématisation» du monde.» (*idem*).

Une autre liberté que prend souvent le journaliste et annonce sa posture de surénonciateur est le fait de *répéter* avec insistance la même information, attitude qui rappelle évidemment les méthodes pédagogiques fondées sur la répétition des données. S'intégrant à cette même stratégie argumentative et didactique du discours, la répétition semble garantir en plus, comme le fait remarquer Charaudeau, l'authenticité des dires.

«Le procédé de répétition consiste à passer une même information en boucle d'un bulletin d'information à l'autre, d'un

journal télévisé à l'autre, d'un journal à l'autre et d'un jour à l'autre. Cette information, répétée de la même façon ou avec des variantes, produit un effet de réification: la nouvelle prend une existence en soi, se trouve par là même authentifiée, se fige et donc s'inscrit de façon indélébile dans la mémoire [...]. Ce sont ces nouvelles qui sont ensuite le plus facilement colportées dans les conversations ordinaires, se transformant parfois en rumeur. Il s'agit là encore d'un phénomène discursif général: la répétition d'un propos dans une configuration identique à elle-même donne l'impression d'être le gage d'une vérité.» (*idem*).

Les choix thématiques et structurels sont par conséquent des marques en soi de l'attitude de l'énonciateur et du rôle qu'il s'érige dans le contrat de communication: l'absence de personnalisation du discours ne signifie donc pas obligatoirement un effacement du locuteur, montrant parfois, au contraire, une force énonciative toute-puissante, organisant la réalité événementielle, répétant, et insistant sur les aspects qu'elle considère comme les plus dignes d'attention.

La hiérarchisation des places énonciatives est très visible aussi dans le fonctionnement de l'interrogation. Rien de plus «didactique» d'ailleurs qu'une interaction verbale construite sur le jeu *question/réponse*, où l'interrogation agit comme un acte d'intimation, incitant l'autre à dire. Interroger peut montrer que l'on maîtrise l'interaction verbale autant du point de vue de son organisation que des raisonnements qui la sous-tendent, comme dans le cas où le locuteur – sur-énonciateur connaît déjà la réponse à sa question, la posant pour des raisons différentes. Un type intéressant d'interrogation qui est fréquent dans le discours médiatique et indique un énonciateur en situation de supériorité est ce que Charaudeau appelle *la question interpellatrice*:

«[...] La question interpellatrice est lancée à la cantonade, s'adresse à un public qui est pris à témoin, met en cause la responsabilité d'un tiers (la mise en cause peut même être accusatrice), en implicant une réponse qui devrait faire l'objet d'un consensus (c'est le fameux: «que fait la police?»), réponse: «rien», ou «pas ce qu'elle devrait faire»). [...] Le sujet interro-

geant est l'énonciateur journaliste, le public pris à témoin est le lecteur citoyen, le tiers mis en cause est interpellé en tant que responsable individuel ou institutionnel. Ainsi, l'énonciateur journaliste établit un rapport de complicité avec le lecteur citoyen en l'obligeant à accepter la mise en cause.» (*idem*).

Nous aimerions rajouter dans cette énumération des différents aspects du discours médiatique qui pourraient concerner le phénomène de la co-énonciation l'exemple d'un autre type de discours, qui intéresse autant du point de vue de sa place dans la circulation des discours et des savoirs transmis par les médias que par les particularités de son énonciation : les forums électroniques des journaux. Destinés à transmettre des opinions, à argumenter, et moins à informer, s'attaquant plutôt à ce que pensent les autres qu'au sujet en tant que tel, ces productions discursives s'organisent autour de schémas énonciatifs bien intriqués, où les points de vue ne sont pas toujours faciles à attribuer. Suite à une analyse sur un corpus de grandes dimensions des forums d'opinion du journal *Le Monde*, López Muñoz montrait que, souvent, afin de justifier une opinion personnelle, les participants recourent à une co-énonciation avec un énonciateur qui reste indéfini, mais dont ils prennent en charge l'opinion. C'est pour la plupart des cas un énonciateur collectif, qui fait autorité; nous ne sommes donc pas loin de l'hyper-énonciateur de Maingueneau. Le sur-énonciateur est également une posture présente dans ce type de discours:

Sous l'apparence d'un co-énonciateur, le forumeur se présente en réalité comme un surénonciateur, au point de vue surplombant envers l'autre forumeur dont le point de vue est contesté. En effet, au milieu d'un débat, le succès de ces stratégies dépend des représentations que le partenaire A se fait de son interlocuteur B. En faisant appel, pour justifier son opinion, à une autorité indéfinie ou collective, A pense [...] que B va accepter ses opinions (López Muñoz, 2004: 93).

4. En guise de conclusion

Transmettre un savoir mobilise des compétences cognitives et discursives appréciables, dont le maniement habile de la posture énonciative n'est pas des moindres. La responsabilité énonciative s'avère être, comme le fait remarquer Rabatel (2006), «l'expression explicite ou implicite d'un site cognitif (et, tout autant, évaluatif, axiologique), autrement dit d'un point de vue, à partir duquel la réalité est représentée en discours». La co-énonciation, avec tous les positionnements qui deviennent nécessaires selon les situations de communication et les genres discursifs, est une solution utile lorsqu'il s'agit de renforcer une opinion, d'intégrer un savoir dans un réseau, de positionner son discours et ses croyances par rapport à une communauté, d'inclure enfin son discours dans la circulation des dires et des savoirs. Le recours à la co-énonciation, surtout dans les discours interactifs, où il s'agit de convaincre l'autre du bien-fondé de ses opinions, s'explique aussi par le besoin du locuteur de fournir une image positive de soi-même, se présentant comme une personne à laquelle on peut faire confiance.

Bibliographie

- Adam, J.-M., Lugrin, G., 2006, «Effacement énonciatif et diffraction contextuelle de la prise en charge des énoncés dans les hyperstructures journalistiques», [En ligne], *Semen*, 22, <http://semen.revues.org/document2792.html>. Consulté le 10 janvier 2010.
- ANADISS, Revue du Centre de Recherche «Analyse de Discours» de Suceava, no. 6, 2008, *Discours et didacticité*.
- Balațchi, R.-N., 2007, *L'expression de la subjectivité en français. Etude sémanatico-pragmatique du pronom JE*, Demiurg, Iași.
- Charaudeau, P., 1998, *Le discours d'information médiatique*, Paris.
- Charaudeau, P., 2006, «Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives», [En ligne], *Semen*, 22, <http://semen.revues.org/document2793.html>. Consulté le 10 janvier 2010.

- López Muñoz, J.M., 2004, «*Effacement énonciatif et co-construction de l'opinion dans les forums du journal Le Monde*», *Langages*, no.156, pp.79-95.
- Maingueneau, D., 2004, «*Hyperénonciateur et participation*», *Langages*, no.156, pp.111-126.
- Rabatel, A., 2004, *Interactions orales en contexte didactique*, Presses Universitaires de Lyon.
- Rabatel A., Chauvin-Vileno, A., 2006, «*La question de la responsabilité dans l'écriture de presse*», [En ligne], *Semen*, 22, <http://semen.revues.org/document2792.html>. Consulté le 10 janvier 2010.
- Rabatel A., 2006, «*L'effacement de la figure de l'auteur dans la construction événementielle d'un "journal" de campagne électorale et la question de la responsabilité, en l'absence de récit primaire*», *Semen*, 22, <http://semen.revues.org/document2843.html>. Consulté le 10 janvier 2010..
- Vion, R., 1998, *Les sujets et leurs discours*, Publications de l'Université de Provence.
- Vion, R., 2001, «*Effacement énonciatif* » et stratégies discursives», in De Mattia, M. et alii (eds.), *De la syntaxe à la narratologie énonciative*, Ophrys, Paris.